

Cit'ergie, le label qui tire les collectivités vers le haut

Le dispositif Cit'ergie lancé en 2008 par l'Ademe s'étoffe d'un nombre croissant de collectivités, dans le contexte d'une volonté grandissante des territoires de prendre en main leur avenir énergétique et climatique.

Le réseau Cit'ergie compte aujourd'hui 118 collectivités, séduites par l'outil de structuration et d'amélioration des politiques énergétiques et climatiques animé par l'Ademe. Une montée en puissance de 18 % par rapport aux effectifs de janvier 2016 faisant la part belle aux EPCI (Établissement public de coopération intercommunale), qui ont pris la compétence PCAET depuis la loi de transition énergétique et s'intéressent de près au dispositif: pour la première fois depuis 2008, ils y sont plus nombreux que les communes (62 EPCI et 56 villes). «*Cette année est également marquée par l'émergence d'un gisement important de collectivités en réflexion pour entrer dans le réseau Cit'ergie, avec la réalisation de plus de 60 "pré-diagnostic"*», relève **Nicolas Vallée**, chargé de mission Cit'ergie de l'Ademe. Ces réunions d'échanges entre la direction régionale de l'Agence et la collectivité permettent d'étudier l'opportunité d'un engagement dans la démarche à partir d'un questionnaire simplifié sur les compétences et les réalisations climat-air-énergie de l'intéressée. D'une part, des collectivités ont sollicité ces pré-diagnostic pour candidater aux appels à projets régionaux de l'Ademe conditionnant les candidatures à leur réalisation. D'autre part, des collectivités sont incitées par la synergie des démarches qui se crée peu à peu, entre l'émergence des Tepos et des TEPCV ainsi que l'obligation de mettre en place des PCAET. «*Cit'ergie est un outil structurant dans le cadre de démarches comme celles des Tepos et des TEPCV, qui fixent des objectifs ou nécessitent l'élaboration de programmes d'actions, mais ne fournissent pas en amont une méthodologie. Cit'ergie vient apporter celle-ci ainsi que des idées pour construire un plan d'actions pertinent*», souligne Nicolas Vallée. Dotées des bons outils au préalable, les



Nicolas Vallée, chargé de mission Cit'ergie de l'Ademe. Ces réunions d'échanges entre la direction régionale de l'Agence et la collectivité permettent d'étudier l'opportunité d'un engagement dans la démarche à partir d'un questionnaire simplifié sur les compétences et les réalisations climat-air-énergie de l'intéressée.



➤ Les collectivités du réseau réunies lors de la dernière Journée des collectivités Cit'ergie, en mai 2016.

collectivités engagées dans Cit'ergie sont d'ailleurs très nombreuses à être lauréates TEPCV.

Vers le podium

Le dispositif challenge aussi les collectivités dans l'amélioration de leurs politiques publiques, à travers les différents paliers qui jalonnent l'entrée dans la labellisation, de "Cap'Citergie" à "Cit'ergie Gold"⁽¹⁾. Deux collectivités françaises ont pour l'instant atteint le niveau d'excellence, la Communauté Urbaine de Dunkerque et la Ville de Besançon, qui vient de renouveler son label pour 4 ans. «*Ces collectivités sont historiquement impliquées dans la thématique énergie/climat et dotées de moyens internes dédiés importants. Elles bénéficient d'un portage politique et d'une transversalité des thématiques énergétiques dans tous les domaines de la politiques locale qui expliquent cette réussite*», estime **Liane**



Thierry, chef de projet en charge du Bureau d'appui Cit'ergie. Les collectivités sont poussées à tendre vers cette transversalité thématique (Voir Énergie Plus n°568 et 572): déclinaison du label European Energy Award (EEA) décernés à 819 collectivités européennes, Cit'ergie évalue leur politique énergétique et climatique à travers un catalogue de 79 actions réparties dans six domaines d'intervention⁽²⁾. Si la France ne compte pour l'instant que deux détentrices du label "Gold", 100 collectivités européennes le possèdent.

collectivités sont poussées à tendre vers cette transversalité thématique (Voir Énergie Plus n°568 et 572): déclinaison du label European Energy Award (EEA) décernés à 819 collectivités européennes, Cit'ergie évalue leur politique énergétique et climatique à travers un catalogue de 79 actions réparties dans six domaines d'intervention⁽²⁾. Si la France ne compte pour l'instant que deux détentrices du label "Gold", 100 collectivités européennes le possèdent.

C'est en Allemagne, en Autriche et particulièrement en Suisse qu'on en trouve le plus grand nombre. Mais le dispositif EEA y a été lancé il y a 25 ans, dans le contexte d'un système énergétique historiquement plus décentralisé que le modèle français. Récemment, les collectivités françaises se ressaisissent de la compétence "énergie" et acquièrent les moyens et les outils nécessaires à la réalisation de leurs politiques en la matière, ce qui se traduira certainement par de prochaines labellisations. ●

Pauline Petitot

(1) Le label Cap Cit'ergie est délivré lorsque 35 % du potentiel d'actions est réalisé, le label Cit'ergie à 50 % et le label Cit'ergie Gold à 75 %.

(2) Les six domaines évalués par Cit'ergie sont: développement territorial, patrimoine de la collectivité, approvisionnement en eau, énergie et assainissement, mobilité, organisation interne, coopération et communication.

► Pour en savoir plus: www.citergie.ademe.fr

Cit'ergie en chiffre en octobre 2016 :

Gold	2
Cit'ergie	35
CAP Cit'ergie	24
En processus	57
Total général	118